

FLASH INFOS MINIAC

Juin/Juillet 2015

DATES A RETENIR :

Le samedi 18 juillet.....: Repas intercommunal à PLOUASNE (inscriptions en mairie),

Le mercredi 22 juillet... : Repas cantonal du Club de l'Amitié à ROMILLE (Club de la Détente de MINIAC),

Le Vendredi 28 août: Cinéma plein air par le comité des Fêtes,

Les 21 et 22 septembre .. : Sortie du Club de la Détente de MINIAC sur les côtes Normandes et du Cotentin avec visite du sous-marin « le Redoutable » (Inscriptions auprès de Mme GREFFIER)

Le lundi 28 septembre... : Concours de Belote du Club de la Détente à ST PERN,

Le mardi 06 octobre : Visite du Sénat, de la Garde Républicaine et de l'Assemblée Nationale (Inscriptions auprès de Daniel MONNIER, prix autour de 70 euros),

Le vendredi 09 octobre...: Repas du CCAS,

Le 25 octobre : Rando - Châtaignes par le Comité des Fêtes,

Courant novembre..... : Repas du club de la Détente à l'Orée du Parc à ST PERN,

Dimanche 06 et 13 décembre : Elections Régionales.

LE REPAS DU CCAS :

Le repas du CCAS aura lieu le vendredi 9 octobre au restaurant l'Orée du Parc. Comme de coutume le CCAS de Miniac a le plaisir d'offrir le repas aux miniacois et miniacoises de 70 ans et plus. Vous recevrez votre invitation et le coupon réponse au mois de septembre.

RENCONTRE INTERCOMMUNALE : Le 18 juillet 2015

Après le succès d'une première rencontre avec les aînés des communes environnantes dans la salle de Saint Pern, c'est au tour de la commune de Plouasne d'organiser cette année cette nouvelle rencontre. D'autres communes sont venues nous rejoindre.

Menu 23 €

Kir breton, Melon jambon de Bayonne, Dos de cabillaud avec sa julienne de légumes, Joue de Porc sauce forestière avec haricots verts et pommes sautées, Fraisier.

Retrouvons nos camarades des années collèges ou nos amis des années 60. Partageons nos souvenirs autour d'un bon repas. Le CCAS de Miniac a le plaisir d'offrir une participation de 5 € par personne, aux miniacois et miniacoises de 60 ans et plus, pour le repas.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès de la mairie avant le 11 juillet.

LES TRANSPORTS :

LE RESEAU STAR :

A compter du 1^{er} septembre 2015, la commune de MINIAC sera desservie directement avec RENNES par le STAR. L'itinéraire de 50 mn passera par BECHEREL – LA CHAPELLE CHAUSSEE – LANGAN et ROMILLE sans changement (Pas d'arrêt au Collège de ROMILLE) et RENNES VILLEJEAN. Votre billet sera valable jusqu'à votre terminus, sans perdre trop de temps. (09 circuits par jour). Renseignez-vous pour les horaires. Le premier départ de Miniac se fera à 06 heures 15 mn.

Des billets sont en vente dans votre mairie et n'hésitez pas à consulter vos dépliants (début août) pour connaître les horaires et les différents tarifs.

Pensez à prendre votre PASS EVENEMENT pour 3,00 euros. Il est utilisable toute la journée, sur tous les itinéraires (métro ou/et bus).

Pour plus de renseignements, contactez « star.fr », les horaires et itinéraires vous sont indiqués.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES:

COLLEGE de ROMILLE : *Le réseau STAR*

Le réseau STAR aura une ligne spéciale pour le transport des collégiens du bourg de MINIAC, en passant par BECHEREL et LA CHAPELLE CHAUSSEE – Un départ est prévu le matin pour une rentrée à 08 heures 30mn et un départ pour la sortie de 17 heures (12 heures 30 mn le mercredi).

Pensez à prendre ou à recharger votre carte KORRIGO.

COLLEGES DE TINTENIAC et de MONTAUBAN : *le réseau Conseil Départemental*

Les transports scolaires sont assurés par le département. La règle des « 3 kilomètres » s'applique de plus en plus. Il n'y a plus d'arrêt dans notre campagne.

Quelques chiffres :

- Un arrêt en campagne prend 06 à 07 minutes, ce qui pénalise les premiers occupants
- Le budget de transport spécifique scolaire, hors périmètre urbain, pour l'année 2015 est de 24,4 Millions d'euros
- Le budget de transport, pour un enfant handicapé est de 5021 euros par an,
- 24800 élèves sont transportés à travers 590 circuits spécifiques.

Pensez à prendre votre abonnement pour votre enfant. (110 euros pour un élève « ayant droit »). Mentionnons que le transport pour le troisième enfant « ayant droit » est gratuit.

LE TOUR DE FRANCE :

Le samedi 11 juillet 2015, le Tour de France, lors de son étape RENNES – MUR DE BRETAGNE passera sur le CD 27 sens LA CHAPELLE CHAUSSEE – BECHEREL, pour se diriger vers MEDREAC.

Des déviations et interdictions de circuler seront mises en place dès 09 heures 30 mn, pour se terminer une demi- heure après le passage de la voiture balai. Pensez à prendre vos dispositions pour cette journée.

Pensez à bien parquer et rentrer vos animaux domestiques. Ils sont source d'accidents et votre responsabilité peut être engagée.

Surveillez vos enfants lors du passage de la caravane et des coureurs.

LES VACANCES SCOLAIRES :

A compter du Samedi 04 juillet 2015, les enfants et adolescents seront en vacances.

Des associations peuvent les prendre en charge et des camps sont organisés.

Il s'agit de l'ASR de ROMILLE et de l'AFEL de la CHAPELLE CHAUSSEE. Renseignez-vous auprès de ces organismes.

Au cours du deuxième trimestre 2015, particulièrement le week-end, des incivilités ont été commises dans le bourg (vol de pot de fleurs, barbouillage des toilettes publiques avec des excréments, vitres du restaurant cassées, etc...). La mairie signale que tout acte d'incivilité de ce genre fera l'objet systématiquement d'une plainte, avec constitution de Partie Civile, auprès de la Gendarmerie de MONTAUBAN de BRETAGNE. Les auteurs de ces méfaits laissent obligatoirement des traces et indices. !!!

NUMEROTATION DES MAISONS :

Notre commune en collaboration avec la Poste a procédé à la numérotation des maisons. Des plaques ont été distribuées aux propriétaires ou aux locataires des lieux. Il est fortement conseillé de les mettre en place afin que les services concernés (poste, pompiers, ambulances, etc...) puissent très rapidement se repérer et se rendre sur les lieux.

RESTAURANT LE RELAIS DES CHATEAUX :

La vente du restaurant a eu lieu le 26 mars 2015 par adjudication au TGI de Rennes pour la somme de 60 200 euros. L'adjudicataire Mr JUHEL est représenté par Maître MAGUILLI du cabinet EVOLIS, avocat à Rennes. Au 15 juin 2015, le titre de vente est toujours au service des Impôts à Rennes.

FETE COMMUNALE du 27 juin 2015 :

Il a été découvert, après la fête, une petite veste fourrée, pour enfant de cinq ans. La réclamer en mairie.

« Il nous manque » :

Nous étions sept petits rats en mousse à amuser les jeunes et moins jeunes, samedi soir, lors de la fête de la St Jean.

Notre compagnon a dû prendre la clé des champs car nous ne l'avons pas retrouvé dans notre maison lorsque nous avons voulu dormir. Alors,

- Si vous le voyez se promener en campagne,
- S'il vous a accompagné pour rentrer chez vous,
- S'il s'est mis dans la poche d'un vêtement d'un enfant ou dans la vôtre,
- Etc...

Nous vous en supplions, dites-lui de venir nous rejoindre. Il sera accueilli à bras ouvert, sans remontrance. La mairie ou Mme Christine GOUAILLIER se fera un immense plaisir de le ramener dans sa maison pour que nous puissions, tous les sept, continuer à vous amuser.

Signé : Ses copains « les six Ratons qui pleurent».

LA CANICULE :

C'est lorsque la température de la nuit est presque identique à celle du jour.

Elle est là et est très dangereuse pour la santé.

- Ne sortez pas par grande chaleur,
- Buvez beaucoup d'eau même si vous n'avez pas soif,
- Recherchez les endroits frais, l'ombre,
- Mettez vos chapeaux et casquettes lorsque vous sortez,
- Si votre voisin est une personne âgée, allez lui rendre visite quotidiennement,
- Si vous vous sentez mal, faites le 15 ou appelez votre médecin traitant.
-

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque sera fermée du 13 juillet au 17 août

-0-0-0-0-



INFORMATIONS DIVERSES

Saviez-vous que L'ADMR s'adresse aussi aux familles ?

L'ADMR accompagne les familles au quotidien.

témoignage « Au retour de maternité, j'étais très fatiguée. Mon mari pouvait m'aider uniquement le soir après sa journée de travail. J'ai contacté l'ADMR de ma commune et une professionnelle vient deux fois par semaine pour s'occuper des enfants et m'aider dans mes tâches ménagères. Ainsi grâce à l'ADMR je peux souffler un peu et profiter de mon bébé. »

A quels moments ?

Suite à une situation particulière : grossesse, naissance, maladie, séparation...tout au long de l'année selon votre besoin.

Quel est le coût ?

Pour une situation particulière : La participation financière peut être financée par votre caisse d'allocations familiales (CAF, MSA..) ou par le conseil général et dépend de votre quotient familial (en lien avec votre situation personnelle).

Vous pouvez également bénéficier des déductions fiscales accordées au titre des services à la personne. L'ADMR accepte également les chèques CESU d'entreprise.

N'hésitez pas à vous adresser à **ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE du PAYS DE BECHEREL 2, rue des Cailleuls - 35850 IRODOUER Tél.: 02.99.39.89.51 / Fax : 02..99.39.87.07 e.mail : becherel.asso@admr35.org**

Point accueil emploi Irodouër – Communauté de Communes St Méen-Montauban

Ouvert à tous quelque soit votre statut (demandeur d'emploi, salarié, employeur) pour votre demande liée à l'emploi, l'insertion et la formation et orientation vers l'offre de service correspondant à votre recherche.

9 rue des Cailleuls, 35850 IRODOUER

Contact : Régine REVAULT ☎ 02.99.39.85.11

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 à 12 h sans rendez-vous et sur rendez-vous l'après-midi

Courriel : pae.irodouer@stmeen-montauban.fr

Le PAE sera fermé :

le 13 juillet

du 27 juillet au 7 août

et du 17 août au 21 août.

Actualités du point accueil emploi

Information ou inscription auprès du PAE

Permanences au point accueil emploi Irodouër (sur rendez-vous)

Eureka Emploi Services et **Actif** (associations intermédiaires qui proposent des mises en situation de travail chez les particuliers et dans les collectivités) : le lundi 18 mai

Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire) :

1 mercredi sur 2 et le jeudi

-0-0-0-0-

Articles rédigés par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org



Vrais et faux amis du jardinier

Cultiver son potager, c'est **aussi** composer avec les animaux qui **vivent** dans les jardins. Les hérissons, coccinelles ou autres abeilles sont les bienvenus, mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

Voici quelques visiteurs, qu'il convient de mieux connaître :

- **Les fourmis** : elles peuvent faire peur aux jardiniers, mais ont-elles vraiment un impact sur les cultures ? **Très peu**. Inutile de vouloir les éliminer à tout prix. Elles sont souvent présentes sur les végétaux pour tirer le miellat des pucerons, qu'elles protégeront des attaques de coccinelles. Avec **une bande de glu** sur le tronc pour bloquer la montée des fourmis, et un abri à perce-oreilles dans les branches près des pucerons, le tour est joué !

- **Les crapauds** : laids pour certains, ils sont très utiles pour les jardiniers car ils se délectent de limaces. Plutôt qu'un anti-limaces, gardez un tas de pierres près de vos salades, pour abriter les crapauds.
- **Les vers blancs** : vous pouvez laisser les vers blancs trouvés dans le bois ou dans le compost. Seuls les gros vers blancs trouvés dans le sol (hannetons) ont un impact sur les racines. Avec un bêchage, un binage régulier et une rotation des cultures, ils disparaîtront.

Au final, seul un petit nombre d'espèces est nuisible aux cultures des jardins. La solution qui pourrait sembler la plus simple du traitement chimique ne fera souvent que perturber l'équilibre naturel de votre jardin. A l'inverse, le jardinier a plutôt intérêt à préserver la vie sauvage, voire à l'enrichir, en créant des hôtels à insectes, des tas de bois ou de pierres par exemple.

Pour découvrir les animaux auxiliaires du jardinier et vous passer des insecticides, consultez : www.jardineraunaturel.org, ainsi que le livret « Ces petits animaux qui aident le jardinier » édité par la Mce.

-0-0-0-0-



Des jardins et des gens : portraits de jardiniers au naturel

Réalisée par la Maison de la consommation et de l'environnement et l'association Vert le Jardin, cette exposition présente 15 jardiniers qui témoignent de leur engagement pour un jardinage au naturel, respectueux de l'environnement.

Le jardin, ses techniques, ses pratiques mais aussi l'humain, les jardiniers, l'échange, le partage, la protection de la nature. Toute une histoire... Ou de multiples histoires, de multiples parcours de vie rassemblés par un lien avec leurs jardins, tous différents : petits ou grands, potagers, fruitiers ou d'ornement, de ville ou de campagne, individuels ou collectifs... mais avec un point commun : au naturel !

Venez découvrir cette exposition dans nos locaux jusqu'au 28 août 2015. Entrée libre et gratuite. Un livret de témoignage complète également cette exposition, 48 boulevard Magenta RENNES.

-0-0-0-0-



Vous aimez la nature, et si vous participiez à son recensement ?

Nous sommes nombreux à avoir vu un hérisson, un ver luisant, un écureuil, entendu un coucou... Sans le savoir, nous détenons une mine d'informations pour les scientifiques qui travaillent sur ces espèces. C'est pourquoi des associations lancent des appels au grand public pour que chacun signale ses observations : il s'agit des sciences participatives. Grâce à cette collecte d'informations, il devient alors plus facile de connaître l'état de santé et l'évolution du vivant dans notre région.

Voici quelques animaux que vous connaissez peut-être et pour lesquels vos observations pourraient aider les scientifiques dans leur travail. N'hésitez pas à les partager :

- **Nids d'hirondelles** : la LPO ou Bretagne Vivante vous invitent à localiser les nids d'hirondelles de fenêtres pour mieux évaluer leur nombre, malheureusement aujourd'hui en déclin.
- **Papillons** : grâce à l'observatoire participatif des papillons des jardins (association Noé Conservation), il est possible de mesurer l'effet du réchauffement climatique sur les papillons.

Dans notre région, plusieurs associations ont mis en place un portail partagé, qui permet de signaler les observations pour les oiseaux, mammifères, papillons, grenouilles ou serpents : www.faune-bretagne.org

Et pour mieux comprendre la nature en ville, la Maison de la consommation et de l'environnement a créé un dossier sur son site : www.mce-info.org .

-0-0-0-0-



Comment choisir sa crème solaire

Le soleil est un allié pour notre moral, il nous donne un joli teint et permet de produire de la vitamine D, nécessaire au bon fonctionnement de notre organisme. Mais une exposition trop longue peut s'avérer dangereux pour notre santé (cancer de la peau, lésions oculaires...). Si la meilleure des protections est vestimentaire (tee shirt, casquettes...), les crèmes solaires sont un complément indispensable (à appliquer lorsque l'on souhaite bronzer).

Pour nous protéger des rayons UVA et UVB du soleil, les crèmes solaires utilisent une combinaison de **filtres**. Il en existe 2 types : **chimiques et minéraux**. Nombre de filtres chimiques sont des perturbateurs endocriniens dont on connaît les conséquences sur notre santé ou sur l'environnement : pollution de l'eau, féminisation des poissons, blanchiment des coraux...

Face à ces risques, de nombreuses marques ont développé des filtres comportant des écrans minéraux naturels comme l'oxyde de zinc ou le dioxyde de titane (TiO₂). Ils ont pour inconvénient de laisser des traces blanches sur la peau. Les fabricants les ont alors utilisés sous forme de nanoparticules afin de dissiper cette conséquence fâcheuse pour certains. Depuis juillet 2013, la présence du dioxyde de titane est mentionnée de la façon suivante : « Titanium dioxyde [nano] » .

Quid de notre santé puisque ces nanoparticules pénètrent dans notre organisme à travers la peau ?

Et les crèmes solaires bio ?

Les cahiers des charges bio bannissent la plupart des ingrédients issus de la pétrochimie comme les parabens ou le phénoxyéthanol. Ils ne doivent pas non plus avoir recours aux nanoparticules (au sens réglementaire). Pour vous y retrouver, cherchez des produits arborant les labels « **Ecocert** » ou « **Cosmébio** » qui vous garantissent un meilleur respect de la santé et de l'environnement.

Autre conseil : n'utilisez jamais le tube de crème solaire de l'été dernier car n'étant pas résistant à la chaleur, le filtre solaire sera altéré.



Dates limites des produits alimentaires : ce qu'il faut savoir

Avant de consommer un produit, mieux vaut regarder s'il y a une date limite. Y-a-t-il un risque ou non à consommer un aliment après la date indiquée ? Tout dépend de l'information donnée :

- **La Date Limite de Consommation (DLC)** s'applique sur les produits périssables : boucherie, produits laitiers, produits préemballés. C'est une date limite impérative : **au-delà, la consommation du produit peut engendrer un danger pour la santé.** Comment la reconnaître ? Elle est exprimée de la façon suivante « A consommer jusqu'au ».
- **La Date de Durabilité Minimale (DDM)** remplace la date limite d'utilisation optimale (DLUO) et s'applique notamment aux aliments stérilisés ou d'épicerie sèche comme les conserves, la farine, le café... C'est une date limite indicative : au-delà, certaines propriétés du produit peuvent être altérées comme le goût ou les qualités nutritives, **sans danger néanmoins pour la santé.** Comment la reconnaître ? Elle est exprimée de la façon suivante « A consommer de préférence avant le ».

Attention :

Référez-vous aux conseils de conservation et non plus seulement à la date limite indiquée lorsque vous avez ouvert l'emballage. Assurez-vous systématiquement du bon état de l'emballage, et dans le doute ne consommez pas le produit (boîte de conserve rouillée ou bombée, film plastique percé...).

-0-0-0-0-

BONNES VACANCES A

TOUTES ET A TOUS.